

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** Postulat  
**Titre :** Déchets compostables: sortir du borbier  
**Initiant-e(-s) :** Vincent ROSSI

---

**Le but de ce postulat est de mettre en place à Lausanne un système de collecte des déchets compostables pratique pour les utilisateurs et permettant une meilleure qualité du compost pour un meilleur bilan écologique global.**

## Contexte

La collecte des déchets compostables à Lausanne est particulièrement difficile, avec un taux de contaminants très élevé – essentiellement des sacs en plastique non compostables, mais aussi même des ordures. C'est coûteux et déplorable: si l'on veut que la terre fournisse des aliments de qualité, nous devons lui fournir un compost de qualité.

Pour les Verts, la collecte des déchets végétaux peut être améliorée si le tri est rendu facile pour les usagers et si ces derniers sont sensibilisés au rôle et à la valeur du compost.

Il faut savoir par ailleurs que les sacs de caisse en plastique non compostable devraient être prochainement interdits (motion de M. de Buman au Conseil national<sup>1</sup>) et que l'écobilan du compostage à l'aide de sacs compostable est favorable. Les conditions sont réunies pour dessiner une nouvelle solution en matière de gestion des déchets compostables.

## Demande

Les Verts proposent un plan de redressement de la qualité des déchets végétaux, axé sur la facilitation, pour tout un chacun, de la logistique autour du déchet compostable:

1. **Pratique:** Tous les sacs compostables labellisés (même pleins, contrairement aux directives actuelles) sont acceptés sans restriction par la compostière de la Ville. Leur usage est encouragé pour faciliter la manipulation hygiénique des déchets compostables et simplifier la vie des gens.
2. **Disponible:** La Ville implique les acteurs de la grande distribution et les commerçants afin de supprimer complètement les sacs de caisse et les sacs pour fruits et légumes conventionnels et de les remplacer par des sacs compostables: seuls ces derniers sacs devraient être facilement disponibles au moment de les utiliser pour trier les déchets verts. Un grand distributeur vaudois montrant le chemin en la matière avec des sacs vendus 5 ct aux caisses, la faisabilité de cette proposition est démontrée.
3. **Attentif:** La Municipalité lance une campagne de communication, en collaboration avec les gérances et les propriétaires d'immeubles, expliquant clairement l'emploi des bacs à compost et des sacs compostables et surtout l'utilité et la valeur du compost de qualité. Une communication illustrée et/ou plurilingue doit être envisagée, à l'exemple de ce que fait la Commune de Renens (20 août 2014).

La Municipalité est invitée à étudier l'opportunité de mettre en place un tel plan et, considérant que le maintien en circulation des sacs non compostables mettrait en échec ce plan, à mettre tout en œuvre pour obtenir la coopération des acteurs concernés. Ces derniers sont élevés au rang de partenaires, comme décrit dans la réponse au postulat Mivelaz dans le rapport-préavis 2012/24<sup>2</sup>.

Lausanne, le 1er septembre 2014

Vincent Rossi

---

<sup>1</sup> [http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20103850](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20103850)

<sup>2</sup> Rapport-préavis N° 2012/24: Politique municipale en matière de gestion des déchets - Plan Directeur de Gestion des Déchets - Règlement communal sur la Gestion des Déchets, adopté le 13 novembre 2012.